



ISERE  
38360 NOYAREY

## Extrait du registre des délibérations et des décisions administratives du Maire

### CONSEIL MUNICIPAL Séance du lundi 25 mars 2024

#### DELIBERATION N°2024-023

L'an 2024, le 25 mars, à 18 heures 30, le Conseil municipal de la Commune de NOYAREY, convoqué le 20 mars 2024, s'est réuni en Salle Poly'Sons (321 route de la Vanne - 38360 Noyarey) sous la présidence de Madame Nelly JANIN QUERCIA, Maire de la Commune de NOYAREY.

#### PRESENTS :

Nelly JANIN QUERCIA, Nathalie GOIX, Gérard FEY, Sandrine MOUTIN, Didier PERRIN, Sandrine CURTET, Christine AUDOUARD, Christian BERTHIER, Aldo CARBONARI, Patrick COMMERE, Stéphane COUDERT, Sophie CUTAJAR, Bénédicte GUILLAUMIN, Jacques HAIRABEDIAN, Alfio PENNISI, Annie PONTHEUX, Kévin PORTIER, Yoann SALLAZ-DAMAZ.

#### ABSENTS AYANT

#### DONNE POUVOIR :

Prazeres RIBEIRO pouvoir à Nelly JANIN QUERCIA.

#### ABSENTS :

Nombre de conseillers en exercice : 19  
Nombre de conseillers présents : 18  
Nombre de conseillers votants : 19

---

#### DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE :

Conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur Didier PERRIN a été désigné comme secrétaire de séance.

---

#### APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12/02/2024

Madame Nelly JANIN QUERCIA, Maire, propose l'approbation du procès-verbal du Conseil municipal du 12/02/2024. Il est approuvé à l'unanimité.

---

#### DELIBERATION N°2024-023 : Mise à jour tableau des effectifs - Adjoint technique Ppal de 2ème classe

Christine AUDOUARD, Rapporteure

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**Vu** le Code Général de la Fonction Publique, notamment son article L313-1,

**Vu** le tableau des effectifs existant,

Il appartient au Conseil municipal de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services, même lorsqu'il s'agit de modifier le tableau des emplois pour permettre des avancements de grade. En cas de suppression d'emploi, la décision est soumise à l'avis préalable du Comité Social Territorial ;

**VU** l'avis favorable du Comité Social Territorial en date du 5 mars 2024 ;

**EXPOSE** au Conseil municipal qu'il y a lieu de modifier le tableau des effectifs du personnel communal pour l'adapter aux besoins de la collectivité ;

**PROPOSE** de modifier à compter du 1<sup>er</sup> avril 2024, le tableau des effectifs comme suit :

- Suppression du grade d'adjoint technique Principal de 2<sup>ème</sup> classe

Le tableau des effectifs modifié est annexé à la présente délibération.

**Après en avoir délibéré,**

### LE CONSEIL MUNICIPAL

**ADOpte** la modification du tableau des effectifs ainsi proposée.

**Décision adoptée à l'unanimité.**

**Pour : 19**

Affiché le : 28/03/2024

Reçu en préfecture le : 27/03/2024

Exécutoire le : 28/03/2024

Pour extrait conforme au registre des  
Délibérations et des décisions administratives  
Noyarey, le 26/03/2024

**Le Maire,**  
**Nelly JANIN QUERCIA**

